

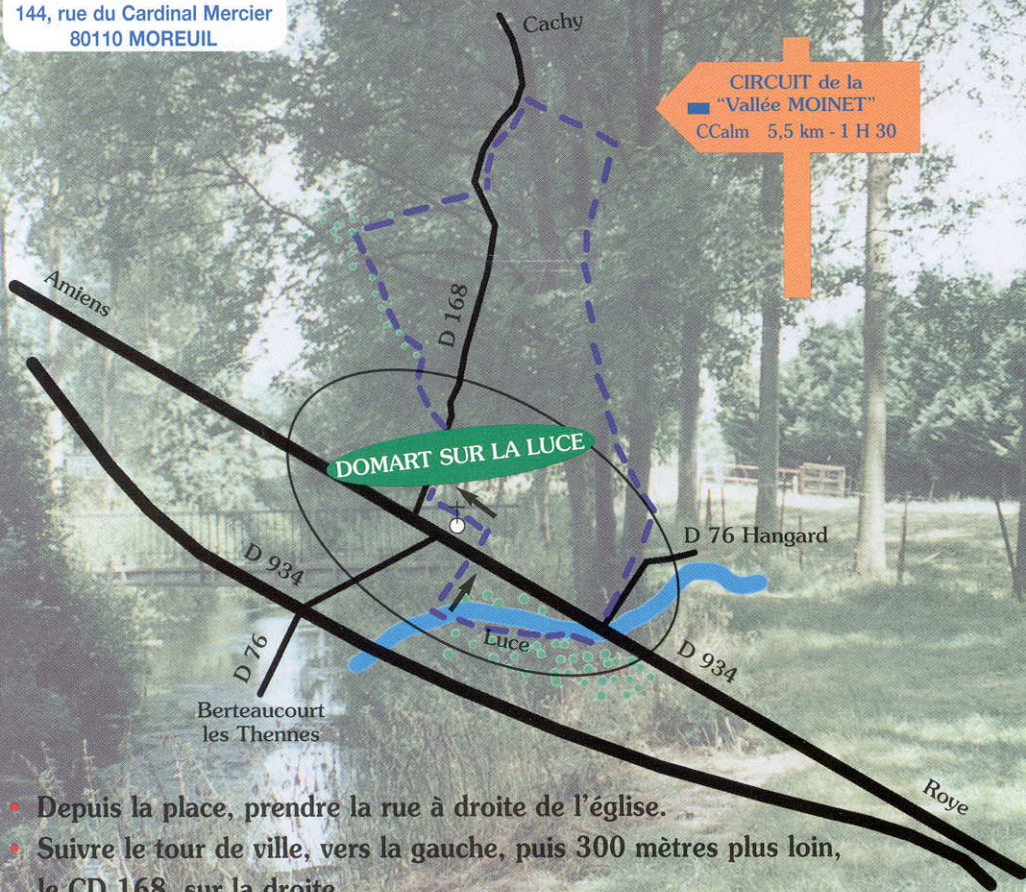


Communauté de Communes
AVRE, LUCE et MOREUIL.

144, rue du Cardinal Mercier
80110 MOREUIL

Domart sur la Luce

Circuit de la "Vallée MOINET"



CIRCUIT de la
"Vallée MOINET"
CCalm 5,5 km - 1 H 30

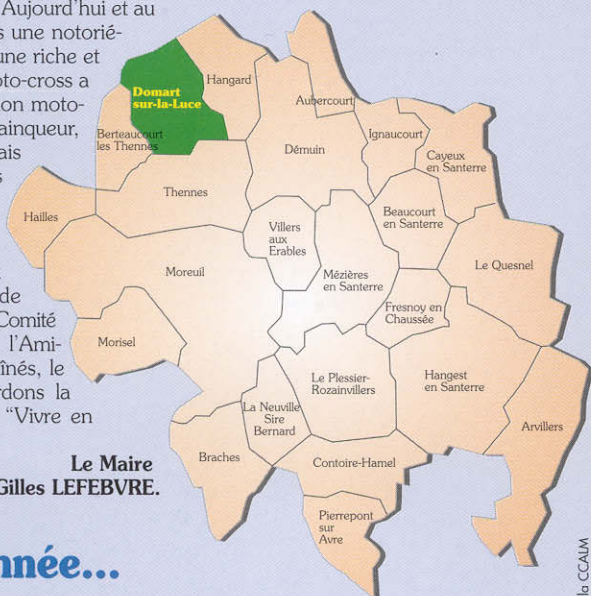
- Depuis la place, prendre la rue à droite de l'église.
- Suivre le tour de ville, vers la gauche, puis 300 mètres plus loin, le CD 168, sur la droite.
- Quitter cette route au cimetière, monter vers la gauche : le chemin rural vous ramènera au CD 168.
- Emprunter cette route à gauche, puis 500 mètres plus loin prendre à droite le chemin vous ramenant sur le plateau.
- Quelques 400 mètres plus loin, reprendre à droite pour rejoindre le village.
- Après avoir traversé le CD 934, prendre à gauche, emprunter la passerelle enjambant la LUCE et suivre vers la droite le sentier longeant ce cours d'eau.
- Près du village, refranchir la rivière "à gué" ou par la passerelle.
- Carte IGN - 2309 Est - Série Bleue

Commune : Domart sur la Luce

Domart-sur-la-Luce est une commune de 430 habitants (recensement 1999), située sur le tracé d'une ancienne voie romaine reliant Amiens à Noyon, la chaussée d'Agrippa. Elle est parcourue par la Luce, petite rivière de 12 km de long qui sort de terre près de Cayeux-en-Santerre et qui se jette dans l'Avre. C'est une commune très ancienne qui à l'époque de la Révolution française a dénombré près de 700 habitants et dont on retrouve trace dans l'histoire par des écrits de 1105 (le premier seigneur de Domart connu remonte à 1154 et se nommait lbert ou Aubert). Son château (aujourd'hui disparu) hébergera à la fin du XVIII^e siècle, les derniers seigneurs de Domart-sur-la-Luce, les Princes de Savoie Carignan et l'un d'entre eux, Joseph, fut inhumé dans l'église de la commune le 1er juillet 1785. Fortement détruite à la fin de la première guerre mondiale, la commune a su se redresser et repartir de l'avant. C'est ainsi que dans les années 1924 à 1928 elle a entrepris la reconstruction de la mairie, de l'école et de son église, sous la houlette de l'architecte M. Soussia. Aujourd'hui et au cours du XX^e siècle, Domart-sur-la-Luce a acquis une notoriété qui dépasse largement le département de par une riche et importante vie associative. Ainsi, le terrain de moto-cross a vu les premiers tours de roue d'un grand champion motocycliste, natif de la commune, Jérôme Belval, vainqueur, entre autres, de l'Enduro du Touquet en 1994. Mais les Doméardiens sont également fiers de leurs onze autres associations, toutes aussi actives, qui sont le Club "Cinéma Notre Village" (plus de 43 ans d'existence), L'ATT Domart, l'AS Domart, le TC Domart, la Société de Pêche, les deux

sociétés de Chasse, le Comité des Fêtes, l'Amicale des Aînés, le Club "Gardons la forme" et "Vivre en Luce.

Le Maire
Gilles LEFEBVRE.



Vous partez en randonnée...

● LA RANDONNÉE EST UN EXCELLENT MOYEN POUR DÉCOUVRIR LA NATURE :

- Les plantes donnent bien des spectacles : regardez-les sans les toucher, ni les cueillir
- Pensez au travail des agriculteurs, respectez les cultures
- Les animaux sont toujours le plaisir des enfants : respectez leur habitat, domestique ou sauvage.
- En période de chasse ou de pêche, soyez attentifs.

● VOUS PASSEZ DERRIÈRE QUELQU'UN ET L'ON PASSERA APRÈS VOUS :

- Respectez la nature et le balisage
- Ne jetez rien, emportez un sac poubelle
- Tenez votre chien en laisse.

● N'EMPRUNTEZ PAS CES SENTIERS AVEC UN VÉHICULE À MOTEUR.

● ADOPTEZ UNE TENUE VESTIMENTAIRE ADAPTÉE :

- Chaussures, vêtements coupe-vent et pluie
- Pensez à emporter une bouteille d'eau.

● N'ALLUMEZ PAS DE FEU.

● AVANT DE PARTIR, VÉRIFIEZ QUE LE STATIONNEMENT DE VOTRE VÉHICULE NE GÉNÈRE PERSONNE.

● L'UTILISATION DE CES ITINÉRAIRES SE FAIT SOUS LA PROPRE RESPONSABILITÉ DES RANDONNEURS.

